

## Remplacement de bonde par locataire ou propriétaire

## Par Robert Brau, le 27/07/2017 à 16:01

le remplacement d'une bonde de lavabo est-il à la charge du locataire ou du propriétaire ?

## Bonjour,

Sur ce forum, les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires (voir les conditions générales d'utilisation) !
Merci pour votre attention...

Par Visiteur, le 27/07/2017 à 16:24

locataire

## Par janus2fr, le 27/07/2017 à 16:27

[citation]locataire[/citation]

Bonjour grenouille,

Sur quoi vous basez-vous?

Dans le décret 87-712 fixant les réparations locatives, je ne vois pas cela...

[citation] e) Eviers et appareils sanitaires :

Nettoyage des dépôts de calcaire, remplacement des tuyaux flexibles de douches.[/citation] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006066148

Par Robert Brau, le 27/07/2017 à 17:45

bonjour grenouille merci de votre réponse.